

Comité de projet Biodiversité
Réunion du 11 juin 2024

Présents : Jean-Denis Kramkimel, Georges Patrone, Bruno Guillou, Gérard Miclet, Gilles Dutau, Cyrille Triozon.

Excusés : Bernadette Brisard, Paula Dias, Régis Hocdé, Amadine Tempier, Caroline Delelis G. de Andrade, Christine Alabedra, Amandine Erktan, Véronique Soleno, Jean François Chevillon, Mathieu Cuzzolin, Michel Dukhan.

Ordre du jour :

1. Retour rdv avec le Maire
2. Engagé pour le végétal
3. Forêt Myawaki

1. Retour rdv avec le Maire

Etaient présents à cette réunion du 03 juin : Mr le Maire, Thierry Noël (adjoint délégué à la transition écologique), Gabriel Schill (cabinet du maire), Mathieu et Paula et Jean-Denis.

Objet de cette réunion : discussion autour du document remis par le comité biodiversité présentant des projets de renaturation pour 2024.

Projet de désimperméabilisation des Micocouliers du village : il s'agit de grands arbres urbains sans terre dont un a été coupé parce que malade.

Il a été évoqué la nécessité de demander à un spécialiste s'ils sont en bon état.

Jean-Denis a également évoqué le problème de taille sévère du 2nd micocoulier du parking de la mairie : dans le processus de décision, pas de demande d'avis du service transition écologique. Il y a problème de formation des élagueurs, et de circulation de l'information dans les services.

Echéance : Priorité aux 2 micocouliers de la placette et de la Police Municipale courant 2024.

Les bassins de compensation/rétention : exemple du millepertuis

Discussion sur la fonction de ces bassins.

Trop dévégétaliser entraîne des problèmes d'érosion du sol, et ne permet pas de freiner l'eau.

Problématique de la répartition de l'entretien des bassins entre 2 services métropolitains : le pôle Vallée du Lez s'occupe des bassins de compensation et le GEMAPI des bassins de rétention qui sont reliés à des cours d'eau.

Une demande de coordination entre les 2 services a été formulée par Gilles Dutau en réunion avec le GEMAPI.

Importance de communiquer sur la non-prolifération du moustique tigre dans ces bassins.

Pas d'échéances annoncées

Les aires de jeux Millepertuis et Compagnons Blancs : prévoir une enquête de voisinage pour savoir s'il faut les requalifier et s'ils sont toujours utilisés (coût d'entretien des jeux).

Ces aires de jeux sont en gestion municipale : établir un cahier des charges des entretiens des aires de jeux.

A étendre aux cours d'école ?

Aire de jeux des Moulières : questionnement sur la densité d'arbres : pour faire des écrans, construire une canopée, et faire des économies d'eau.

Le Maire est favorable au projet.

La Plaine : point chaud de Clapiers. Situation plus complexe qui nécessite une concertation à l'échelle du quartier et une méthodologie. Projet moyen long terme.

Demande de rdv avec un agent technique pour restitution des travaux en cours : réponse positive.

2. Engagé pour le végétal (documents joints au mail)

Il s'agit d'un label animé par la FREDON Occitanie qui permettra de mettre en œuvre la gestion différenciée sur les espaces verts gérés par la commune, avec une extension de cette gestion à moyen terme sur les espaces entretenus par la métropole. Cyrille doit faire des propositions pour la rentrée. La commune s'engage au niveau 2.

3. Arrosage Forêt Myawaki

Programmer une fin de soirée pour remettre le système d'arrosage en route. Cyrille envoie également un framadate pour connaître les disponibilités des bénévoles cet été.